

Madame, Monsieur,

Chers administrés,

La Direction d'Orange me fait savoir que la Commune d'Olivese est désormais éligible à l'adsl2+.

Concrètement, cela signifie que le débit maximum des clients passe de 2Mb/s à 20Mb/s.

Pour bénéficier de cette amélioration, chaque abonné se devra d'appeler le service client pour mettre à jour techniquement son abonnement. Pour Orange, c'est le 3900 pour les particuliers et le 3901 pour les professionnels.

Le Maire

Jean-Luc Millo